

UNITE DE TRAITEMENT DE L'EAU DE MER POUR LA PURIFICATION COLLECTIVE DES COQUILLAGES A PENESTIN

Pays d'Auray

Fonds sollicités :

Region / Europe - FEAMP - DLAL

Axes :

"Travailler en Pays d'Auray" : structurer les filières locales pour favoriser des emplois pérennes sur le territoire

Fiche Action :

Europe : Maintenir les espaces dédiés aux activités de pêche et d'aquaculture

Fonctionnement / Investissement :

Investissement

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

Nom porteur : GIE La Penestin

N° SIRET : 49058636900012

Forme juridique : Syndicat professionnel / Organisation professionnelle

Nombre de salariés ou d'agents (ETP) : 7.50

Chiffre d'affaires annuel en k€ : 1927.11

Total bilan annuel en k€ : 362.30

Representant de la structure demandeuse : CAMARET Jérémie, Président

Representant technique du projet : GUIHENEUF Frédéric , Responsable de site, lapenestin@orange.fr

Adresse postale : 2 route de Tréhiguier, Le Logo 56760 PENESTIN

Adresse électronique : lapenestin@orange.fr

Tel : 06 47 68 24 84

CARACTERISTIQUES DU PROJET

1 - Eléments de contexte

Le GIE « LA PENESTIN » est un groupement d'entrepreneurs spécialisés dans l'élevage de la moule de bouchot de Pénestin (Code APE 0321 Z: Aquaculture en mer)

Les périodes blooms phyto-planctoniques (Dyrophysis) sont récurrentes sur Pénestin : en cas de bloom, la surabondance de phytoplancton (les concentrations atteignant plusieurs dizaines de millions de cellules par litre) entraîne la toxicité des coquillages, qui les rendent inconsommables. Les débuts de saison sont aléatoires. A cela s'ajoutent les contaminations bactériologiques potentielles.

Malgré l'amélioration de la connaissance de l'arrivée du Dinophysis, nos capacités de stockage individuelles ne permettent pas de mettre à l'abri nos moules pour que les consommateurs puissent les déguster en toute sécurité.

Le projet d'unité collective a pour objectifs :

- Augmenter la capacité de stockage avant fermeture
- Poursuite du lavage des moules pendant les fermetures
- Épuration des coquillages issus de zone B (nécessité de purification)

Le GIE « LA PENESTIN » regroupe les adhérents suivants :

CAMARET EARL - Allée du Mégalithe 56760 PENESTIN 1 gérant + 1 salarié

GFM SCEA -ZA le Closo, 56760 PENESTIN, 2 co-gérants + 3 salariés

Meskl Vras : Z.A. le Closo 56 760 PENESTIN 3 co-gérants

JMC earl Chemin du Clos Broga 56760 PENESTIN 2 co-gérants

METAYER EARL Le Scal 56760 PENESTIN 2 co-gérants + 2 salariés

LESPERT GERALD Allée de Poudrantais 56760 PENESTIN 1 gérant + 1 salarié

GUENO EARL Route de Tréhiguier 56760 PENESTIN 1 gérant + 1 salarié

PETIT MENAGER sceo 450 route du Roy toullan 56 760 PENESTIN. 2 co-Gérants

Le GIE emploie une quinzaine de personne pendant la saison estivale et automnale, en plus des. 2.5 salariés permanents.

Le GIE « LA PENESTIN » est ouvert à l'arrivée de tout autre mytiliculteur au sein du capital.

2 - Objectifs du projet / Améliorations attendues

Le projet a pour objectifs :

- Le doublement des capacités de stockage et de purification des entreprises du GIE
- Une sécurité en cas de défaillance d'une unité de purification;
- Une amélioration des méthodes de purification grâce à de nouvelles techniques

3 - Présentation resumée du projet

Installation d'un système de traitement optimal de l'eau de mer pour la purification des coquillages destinée à la consommation humaine. Prolongement de la période d'activité en cas de contamination bactériologique.

A / Fonctionnement habituel

- Doublement de la capacité d'épuration des coquillages (maxi 30 tonnes de moules)
- Sécurisation en cas d'un système défectueux et/ou saturé (basculement d'un système à l'autre) pendant le vide sanitaire
- Techniques usuelles de filtration : froid (limite la consommation d'oxygène des coquillages, limite le développement des bactéries et des virus, filtration mécanique (filtres à sable pour retenir les grosses particules), écumeur (récupération des mousses en suspension qui seront rejetées dans les eaux usées) et U.V. (Ultra-Violet pour la

destruction des bactéries et virus)

- Amélioration des techniques d'épuration par micro filtration et sur oxygénation des coquillages

B /Fonctionnement en cas d'alerte ou/et de contamination avérées

- Fermeture du pompage à la mer

- Pêches préventives pour mise à l'abri dans nos bassins mis en circuit fermé

- Récupération, retraitement des eaux de lavages et re-circulation pour continuer l'activité de vente des coquillages.

4 - Localisation

Localisation géographique :

Secteur concerné par le projet (rayonnement)

Communal, Régional

Quartier prioritaire de la politique de la ville

Le projet est localisé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

Le projet impacte un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

5 - Résultat attendu

Le projet vise à :

- protéger et à sauvegarder les emplois existants :

- pérenniser certains emplois en proposant notre site pour les ostréiculteurs en cas de contamination bactériologiques (ex Norovirus) pour la période hivernale et plus particulièrement pour les fêtes de fins d'année

6 - Calendrier Prévisionnel

Echéance	Date	Commentaire
Acquisition des équipements	15/04/2021	
Fin du projet	31/12/2021	

PRESENTATION QUALITATIVE DU PROJET - EUROPE

1 - Critères obligatoires

1 - Mon projet se déroule-t-il sur le territoire du GALPA Pays d'Auray-Pays de Vannes ?

Le projet se déroule à Pénestin situé sur le territoire du GALPA Pays d'Auray-Pays de Vannes

2 - Mon projet répond-il à un ou plusieurs des objectifs de la stratégie DLAL FEAMP Pays d'Auray – Pays de Vannes ?

Le projet répond aux objectifs suivants :

* Maintenir la vocation et la fonctionnalité des espaces d'exploitation

* Accompagner les acteurs locaux pour une meilleure prise en compte des risques liés à la dégradation de la qualité des milieux de production

et s'inscrit dans la fiche action 1 "Maintenir la vocation des espaces dédiés aux activités de pêche et d'aquaculture"

3 - Mon projet est-il innovant, apporte-t-il une plus-value, une nouveauté au territoire ?

Le projet est innovant puisqu'il propose de développer un outil collectif unique n'existant pas sur le territoire actuellement, et qui répond aux besoins spécifiques des mytiliculteurs de Pénestin, zone fortement touchée par les développements planctoniques.

2 - Critères optionnels (minimum 3/5 atteints)

1 - Intérêt collectif et/ou bénéficiaire collectif

Le projet est conçu pour un usage collectif par les membres du GIE La Pénestin à savoir les adhérents suivants :

CAMARET EARL - Allée du Mégalithe 56760 PENESTIN 1 gérant + 1 salarié

GFM SCEA -ZA le Closo, 56760 PENESTIN, 2 co-gérants + 3 salariés

Meskl Vras : Z.A. le Closo 56 760 PENESTIN 3 co-gérants

JMC earl Chemin du Clos Broga 56760 PENESTIN 2 co-gérants

METAYER EARL Le Scal 56760 PENESTIN 2 co-gérants + 2 salariés

LESPERT GERALD Allée de Poudrantais 56760 PENESTIN 1 gérant + 1 salarié

GUENO EARL Route de Tréhiguier 56760 PENESTIN 1 gérant + 1 salarié

PETIT MENAGER sceo 450 route du Roy toullan 56 760 PENESTIN. 2 co-Gérants

2 - Mon projet implique-t-il les professionnels ou futur professionnels des filières halieutiques, à savoir le public cible du programme DLAL FEAMP Pays d'Auray-Pays de Vannes ?

Le GIE La Penestin est constitué d'entreprises concessionnaires, purificatrices et/ou expéditrices de moules, donc les professionnels sont pleinement associés à ce projet.

3 - Mon projet préserve-t-il les ressources et la qualité de l'environnement ?

Le projet est porté par les entreprises mytilicole de Pénestin dont les productions participent par leurs actions bénéfiques sur la qualité de l'eau (filtrations des polluants organiques) à l'amélioration globale de l'environnement. La

production de matière organique consommable conchylicole est de très loin la moins carbonée.

4 - Mon projet est-il viable économiquement ?

Le projet vise à préserver les emplois existant en offrant une solution palliative en cas de contamination ou de fermeture. L'investissement réalisé sera donc vite rentabilisé. Une personne sera en charge de la maintenance de l'équipement.

5 - Mon projet permet-il de créer ou de maintenir des entreprises, de l'emploi ?

Le projet vise à préserver les emplois et les entreprises existantes. Il devrait permettre également de créer a minima un emploi pour la maintenance des équipements.

3 - Accès public aux résultats de l'opération (obligatoire)

1 - Quelle communication publique ai-je prévu sur les résultats de mon projet ?

Une journée porte ouverte pourra être organisée pour présenter au public, et aux autres conchyliculteurs le fonctionnement de l'outil après une période de validation du bon fonctionnement du projet.

Il sera fait une information sur le fonctionnement du projet auprès de la commission mer et littoral.

PRESENTATION FINANCIERE

Les dépenses prévisionnelles doivent être du même montant que les recettes prévisionnelles

Seules les dépenses qui ne font l'objet ni d'une récupération de TVA ni d'un assujettissement à la TVA peuvent être présentées en TTC.

Récupération de la TVA :

Assujettissement à la TVA : Oui

Dépenses Réelles		
Description des postes de dépenses	Montant (EUR HT)	%
4 circuits d'alimentations des bacs	53 364.00	24.35
4 circuitS filtration, refroidissement, oxygénation	72 632.00	33.15
8 unités de filtrations gravitaire	54 124.00	24.70
84 Bacs supplémentaires de stockage	39 000.00	17.80
Total	219 120.00	100.00

Recettes		
Financeurs (co financeurs envisagés)	Montant (EUR HT)	%
Europe - FEAMP - DLAL	87 648.00	40.00
Région - Cofinancement Région pour le DLAL FEAMP	87 648.00	40.00
Autofinancement privé	43 824.00	20.00
Total	219 120.00	100.00

Décision / Avis du Comité Unique de Programmation (CUP)

Date : 25/03/2021

Pour : Comité pour avis d'opportunité

Avis / Décision : FAVORABLE

Fonds mobilisé Region : 87 648.00 EUR

Fond mobilisé Europe - FEAMP - DLAL : 87 648.00 EUR

Explication / Commentaires :

Présentation par Frédéric GUIHENEUF, responsable de site pour le GIE La Penestin et Jérémie CAMARET, président du GIE.

Les échanges avec les membres de la commission permettent d'apporter des compléments d'information :

- Pour l'instant, le GIE regroupe environ 1/3 des producteurs de Pénestin, pour le reste des producteurs chacun à des équipements individuels d'écumage, ce sont des entreprises plus familiales qui n'ont pas forcément d'intérêt à mutualiser. Cependant, le GIE est ouvert à toute autre entrée.

- Tous les rejets se font exclusivement par le réseau des eaux usées. Le porteur de projet précise que le GIE sera la 1ère entreprise qui sera implantée sur la zone de Loscolo (l'entreprise est dans une zone trop enclavée à l'heure actuelle pour pouvoir se développer correctement). Les modes de traitement des rejets seront plus poussés.

Le projet est jugé très intéressant par les membres de la CML car il favorise la mise en commun et la mutualisation et est ouvert à toute entrée future. Par ailleurs, aujourd'hui il y a deux axes sur lesquels les acteurs doivent travailler : la reconquête de la qualité de l'eau (politique d'assainissement) mais celle-ci étant difficile et longue à gagner, le choix d'épurer les coquillages devient un deuxième axe incontournable. C'est aussi un outil qui peut permettre de développer les marchés à l'exportation même si la qualité de l'eau était irréprochable.

Anne GALLO rappelle que toute dépense supérieure à 1500 euros HT doit fait l'objet de la présentation de 3 devis

Gilles FOUCHER, membre du GIE LA PENESTIN, s'abstient de voter.

8 critères sur 8 atteints

Avis favorable à l'unanimité